Zeitschrift: Museum Helveticum: schweizerische Zeitschrift für klassische

Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité

classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

Band: 1 (1944)

Heft: 2

Artikel: A travers le Livre II des Géorgiques de Virgile

Autor: Plinval, G. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1282

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A travers le Livre II des Géorgiques de Virgile

Par G. de Plinval

Labor, cui nunquam exhausti satis est. Comme l'arbuste exigeant auquel le vigneron consacre ses efforts assidus, le texte de Virgile ne cesse pas de réclamer l'application de ceux qui l'étudient. Après l'immense travail d'exégèse dont il a fait l'objet de la part des grammairiens anciens et des philologues modernes, il s'en faut que toutes les difficultés aient été résolues et toutes les obscurités dissipées. Une lecture des Géorgiques, poursuivie à travers les éditions même les plus complètes, suffit à nous l'apprendre. L'explication d'un grand nombre de passages demeure encore souvent trop vague ou au contraire singulièrement compliquée. Nous voudrions dans les lignes qui suivent contribuer à éclaircir certaines difficultés du Livre II, persuadé qu'en ces matières l'explication la plus simple a bien des chances d'être la meilleure.

vv. 9-13: Principio arboribus varia est natura creandis: namque aliae nullis hominum cogentibus ipsae sponte sua veniunt camposque et flumina late curva tenent, ut molle siler lentaeque genistae, populus et glauca canentia fronde salicta.

C'est avec un ensemble étrange que les commentateurs modernes se sont accordés pour repousser le sens positif et immédiat de ces vers. Ipsae sponte sua veniunt: il est impossible d'exprimer plus nettement la pensée. Cependant, «aucun végétal ne venant sans semence», on veut absolument qu'il s'agisse «d'arbres, dont on ne voit pas l'ensemencement apparent¹)», «de plantes, dont les graines ne sont pas disséminées par la main de l'homme, mais par le vent, les oiseaux, les eaux, tous les agents naturels en un mot, qui opèrent hors de notre vue, de notre observation²)»; bref. Virgile distinguerait ainsi les végétaux «à graines imperceptibles» des végétaux à graines de volume appréciable.

Une telle distinction va à l'encontre de la pensée du poète et de l'expression absolument catégorique qu'il en donne. Si, en vertu de la formation scientifique que nous avons reçue, nous nous refusons aujourd'hui à admettre l'apparition spontanée d'un végétal qui ne soit pas issu corporellement d'un ascendant de son espèce, une telle conception n'avait rien qui pût choquer l'esprit d'un ancien. Virgile, qui admet que des cavales peuvent être fécondées par la seule action du

¹⁾ R. Pichon, Edit. classique de Virgile, (Hatier), Paris 1916, p. 143.

²⁾ R. Billiard, L'Agriculture dans l'antiquité, d'après les Géorgiques. Paris 1928, p. 147.

zéphir: sine ullis coniugiis vento gravidae (III, 275), qui s'imagine que les abeilles recueillent sur le feuillage et le gazon les «jeunes» de la ruche:

verum ipsae e foliis natos et suavibus herbis ore legunt (IV, 200-201)

n'éprouvait aucune difficulté à accepter l'idée d'une reproduction a-spermatique des plantes. Ce phénomène n'impliquait à ses yeux aucune opération miraculeuse. Il pouvait lire en effet dans Varron (R. R. I, 40) que des savants comme Anaxagore ou Théophraste en rendaient compte par l'action d'éléments naturels tels que l'air ou l'eau. Lucrèce, sans s'arrêter à différencier les espèces avec graine ou sans graine, trouvait dans la richesse des minéraux que renferme la terre la cause inépuisable des productions du monde végétal:

tum porro nitidas fruges arbustaque laeta gentibus humanis habet unde extollere possit (II, 594-595)

Au livre V de Rerum natura, il consacre un long développement à expliquer la genèse des espèces animales (V, 791–820). La pensée ne lui est pas venue qu'il pût y avoir lieu d'insister sur l'apparition des végétaux, tant le fait lui paraissait normal et confirmé, pensait-il sans doute, par une expérience constamment renouvelée:

Principio genus herbarum viridemque nitorem terra dedit circum colles camposque per omnes ...
Arboribus datumst variis exinde per auras crescendi magnum inmissis certamen habenis
(V, 733-787)

II, 22 Sunt alii quos ipse via sibi repperit usus.

Après avoir décrit les moyens dont dispose la nature, laissée à ses seules forces: nullis hominum cogentibus, pour assurer la multiplication des végétaux: hos natura modos primum dedit, le poète énumère les procédés qui sont le propre de l'ingéniosité humaine: bouturage artificiel, plantations diverses, marcottage et greffage.

Il n'y a pas là seulement une division logique. Virgile nous donne dès ces premiers vers ce qui sera l'idée organisatrice du chant tout entier: l'opposition de la nature vierge (46-257) et de la nature cultivée, transformée par le travail de l'homme (259-419). L'une, avec la vigueur native de ses productions, la merveilleuse variété de ses espèces et la diversité d'aptitudes de ses contrées et de ses sols; l'autre, avec toutes les améliorations qu'elle doit à la technique de la plantation et de la greffe, au choix judicieux du terrain et de l'exposition et surtout au labeur incessant du paysan qui plante, greffe, pioche, défonce et taille: Et dubitant homines serere atque impendere curam?

Mais dans le vers que nous avons cité plus haut, si le sens est parfaitement clair, l'expression est moins satisfaisante. L'instrumental via, jeté gauchement en travers de la phrase, nuit à l'aisance habituelle de la langue virgilienne. Privé de détermination ou d'accompagnement quelconque, il produit l'effet d'une

négligence grammaticale. Pour le sens, il semble faire pléonasme avec usus plutôt qu'il ne le corrobore et, bien que le vers soit en substance une reprise de:

I, 133: Ut varias usus meditando extunderet artes

(Virgile se répète et se «rappelle» souvent), le terme ici manque de justesse s'il est vrai que bien des moyens culturaux ont pu être l'effet du hasard ou d'une imitation instantanée des procédés naturels. Si, dans de telles découvertes, on veut faire intervenir la réflexion – comme dans ce vers de Manilius, visiblement calqué sur celui de Virgile:

Astr. I, 83: Et quaecumque sagax temptando repperit usus.

- on n'y entrevoit pas nécessairement l'idée de «progrès méthodique» indiquée par via. D'autre part, sibi est un mot superflu qui, loin de contribuer à préciser le sens, le fausserait plutôt.

Scaliger a si bien senti tous ces inconvénients que, se fondant sur une correction du *Mediceus: sunt aliae*, il a refait le vers:

Sunt aliae quas ipse vias sibi repperit usus.

Le sens est beaucoup plus satisfaisant, et la «restitution» de Scaliger a été accueillie par un grand nombre d'éditeurs de Virgile: Ribbeck, Benoist, Pichon – non toutefois par Havet ou Gœlzer. Il n'en reste pas moins qu'elle s'éloigne sensiblement des données de la tradition paléographique primitive. Une ligne du traité de Varron, R. R. I, 40 – ce passage que Virgile avait sous les yeux quand il a composé les 35 premiers vers du Livre II et qui peut être considéré comme un canevas en prose de l'introduction virgilienne – porte: primigenia semina dedit natura, reliqua invenit experientia coloni.

C'est exactement la formule de transition reprise par Virgile, v. 20-22; elle nous invite à chercher, pour le faire dépendre de usus (: experientia), un génitif correspondant à coloni. Nous lirons: viri:

Sunt alii (modi) quos ipse viri sibi repperit usus.

Du coup, le pronom sibi se justifie et le développement subséquent se rattache beaucoup mieux au texte maintenant qu'il peut s'appuyer sur le substantif uiri:

Hic plantas ... deposuit sulcis; hic stirpes obruit aruo.

L'embarras résultant d'une suite de pronoms masculins: hos modos ... his ... alii quos ... hic ... disparaît dès l'instant où l'on voit les noms auxquels ils se rattachent. Au point de vue paléographique, il n'y a rien d'étrange à ce que dans un texte écrit en capitales les deux lettres RI aient par rapprochement donné lieu à la lecture erronnée A: VIA. Mais la faute doit remonter très haut, peut-être même à l'une des premières éditions du poème.

80

II, 23-25: Hic plantas tenero abscindens de corpore matrum deposuit sulcis; hic stirpes obruit aruo, quadrifidas sudes et acuto robore uallos.

Virgile distingue ici les boutures légères (plantas) de ce qu'on pourrait appeler «les boutures lourdes», résultant de la plantation de sujets de grosse taille (stirpes). Mais les spécialistes de l'arboriculture ne sont pas arrivés à se faire une représentation nette de l'objet défini par Virgile sous les termes: quadrifidas sudes.

Comme il est évident qu'il convient d'écarter absolument l'idée de «branches taillées en quatre», R. Billiard présume qu'il s'agit d'un mode de provignage, d'ailleurs médiocre, «par couchage de la souche qu'on a refendue en deux ou trois parties» de manière à obtenir avec peu de bois plusieurs sarments³).

Mais d'abord qui oblige à restreindre à la vigne le mode ici décrit? Virgile, un peu plus loin, mentionne expressément: v. 64: solido Paphiae de robore myrtus. C'était un procédé d'usage courant pour obtenir la multiplication de l'olivier. Columelle dira: Etenim taleae ad propius stirpem recisae quadrifidas plerumque ac deinde secundae taleae eiusdem arboris bifidas ridicas subministrant (IV, 33, 4).

Ces lignes nous mettent sur la voie de l'explication la plus satisfaisante. Si occasionnellement le procédé a pu s'appliquer à la vigne – et peut-être y avait-on recours pour obtenir la disposition dite compluviata ou quadripertita – il était surtout employé pour réaliser la création de ces «espaliers» vivants que les anciens appelaient ridicae et qui étaient formés parfois d'oliviers, mais plus souvent d'ormes, de chênes ou de cornouilliers. Il était préférable que le maître de la vigne disposât, au lieu d'un tronc unique, de tiges jumelées, faciles à diriger, qui se prêtaient avec plus de souplesse à l'architecture aérienne des tabulata. Il s'agit donc, au vers 25, de branches dures (sudes), déjà munies de ramifications qui forment double fourche – par opposition aux «piquets» effilés et complètement ébranchés, dont il est question immédiatement après (uallos).

Nous traduirions ainsi: «Celui-ci, détachant de jeunes pousses ..., les a piquées dans des sillons; celui-là a enfoui des souches en pleine terre: rames à quatre branches ou piquets de bois pointu.»

II, 126-127: Media fert tristes sucos tardumque saporem felicis mali ...

Les grammairiens anciens n'étaient pas unanimes à identifier avec le «citronnier» (citrus Medica) ce que Virgile appelle «la pomme de bonheur». Apulée, si nous en croyons Servius, prétendait qu'il s'agissait d'une tout autre espèce. Macrobe cependant (III, 19, 3), invoquant un texte d'Oppius a démontré que la plante au fruit salutaire décrite par Virgile était bien l'arbre oriental dont la production, en toute saison, associant sur un même sujet, des fruits de maturité

³) R. Billiard, L'agriculture dans l'antiquité ... p. 151/52. Cf. Pline XVII, 212: Unum genus ... totas supplantandi in terram vites cuneisque findendi et in sulcos plures simul ex una propagandi.

plus ou moins avancée, était une cause d'étonnement pour l'étranger: alia enim praecarpuntur, alia interim maturescunt.

Mais de quelle espèce précise s'agit-il? Contrairement à ce que Pline affirme (H. N. XIII, 103), il devait y avoir en Italie, antérieurement au temps de Cicéron, une espèce indigène. Si le nom même de citrus, adaptation ou succédané de κέδρος, «fait penser à un intermédiaire étrusque» (Ernout-Meillet, Dict. Etym. p. 185), c'est que bien avant l'apparition du cèdre-thuya, arbre d'ameublement, on connaissait un autre végétal qu'on appelait déjà citrus. Oppius nous l'apprend: altera generatur in Italia et in Media altera. Mais Virgile a visiblement dans l'esprit un arbre exotique qui n'a pas encore été acclimaté en Italie et qu'il décrit ainsi:

Ipsa ingens arbos faciemque simillima lauro.

Le qualificatif ingens a paru surprenant (R. Billiard, p. 475), car on sait que le citronnier ne dépasse pas quatre ou cinq mètres. Mais l'oranger commun (citrus aurantium) peut atteindre jusqu'à douze mètres de hauteur. N'est-ce pas l'oranger, à la fleur tenace et parfumée, dont Virgile a voulu célébrer les bienfaits? Et s'il n'a connu de ses fruits que la saveur acide, c'est sans doute parce qu'il s'agissait de l'orange amère ou que les fruits, cueillis avant maturité pour mieux supporter le voyage, étaient pressés avec l'écorce et ne servaient qu'à des usages médicinaux: exsecratum aliis odore et amaritudine, aliis expetitum, dira Pline l'ancien. On notera que Virgile ne parle ni des «épines» semblables à celles du poirier, ni de la feuille d'oranger comparable à celle du pourpier, ἀνδράχλη, que Théophraste (H. P. IV, 4) avait mentionnées dans sa description de la «pomme de Médie ou de Perse»; il s'est donc inspiré d'une autre source. Peut-être Varron d'Atax, qui lui aussi dans sa Chorographia s'était intéressé aux curiosités du règne végétal (Frag. Poet. Rom., Bæhrens, p. 335).

II, 299-302: Neve inter vites corylum sere neve flagella summa pete aut summa defringe ex arbore plantas – tantus amor terrae – neu ferro laede retuso semina neve oleae siluestres insere truncos.

Malgré la clarté grammaticale de l'expression, nous sommes ici en présence d'un des passages des Géorgiques dont il est le plus difficile de déterminer le sens d'une manière concrète. On comprend mal l'enchaînement – si tant est qu'il y en ait – des recommandations successives; on ne saisit pas la raison qui a dicté l'exclamation pathétique du vers 301, et l'incohérence devient flagrante si, avec certains auteurs, on pense que le précepte du vers 300 condamne une pratique des paysans qui, en cas de disette en été, donnent en pâture au bétail les jeunes pousses des arbres⁴).

Essayons d'abord de retrouver le lien qui doit unir les indications diverses groupées par le poète. On s'étonnera moins de trouver les coudriers, les vignes et

⁴⁾ L. Savastano, Studi Virgiliani. Acircale, 1931 (p. 61).

les oliviers cités ensemble dans le même texte si l'on se rappelle que chez les anciens le vinetum est un complexe phytologique qui comporte essentiellement l'association de deux espèces: la vigne et son support, arbre vivant appartenant à des essences variées, dont il convient précisément d'exclure, en dépit de certains errements, le coudrier et l'olivier. D'autre part, on remarquera que tous les conseils donnés – suite naturelle des prescriptions relatives au choix du terrain, à l'espacement des ceps et à la profondeur qu'il convient de donner aux trous – concernent, non un plant déjà constitué, mais la création d'un vignoble nouveau.

Ceci posé, nous attaquerons le problème du vers 300. Deux interprétations seraient possibles:

1º Il s'agit d'un vignoble récemment planté. Les souches ont été enfouies dans le sol; le geste instinctif du vigneron serait peut-être de vouloir trop tôt se rendre compte si la vigne «reprend»; dans sa curiosité indiscrète, il risque, en voulant aller au devant d'elles, d'abîmer le bout des tigelles naissantes (flagella summa) ou encore de casser les rejets qui procèdent de la partie supérieure (non enfouie) de la vigne. On attendrait, il est vrai, palmas plutôt que plantas. Le poète dit: «N'y touche pas! attend; laisse tes plantes en paix: elles aiment tant la terre! Plus tard, à la poussée des premières feuilles, tu pourras y toucher, et encore avec beaucoup de précautions: parcendum teneris (363). Mais jusque là, patiente; respecte le travail obscur de la nature et garde-toi de bécher le sol: neu ferro laede retuso semina.» – Il ne semble pas que le texte ait jamais été compris dans ce sens; aucun commentateur n'a admis qu'il fût question de la phase souterraine et germinative de la vigne. Nous allons donc envisager la seconde hypothèse.

2º La plantation de la vigne et celle de ses supports n'a pas encore eu lieu. Il s'agit de choisir d'une part, les *ridicae*, d'autre part les sujets qui fourniront la matière du plant: *semina*. Ce seront ou des boutures ou des jeunes pieds obtenus par marcottage. Dans un cas comme dans l'autre et en dépit d'un usage qui se pratique:

vv. 28-29: summumque putator haud dubitat terrae referens mandare cacumen,

il ne faut pas prélever de «flèches» au sommet de la vigne (même conseil chez tous les agronomes latins) ni détacher la marcotte dans le haut de l'arbre-mère⁵).

Mais dans quel sens devons-nous comprendre la réflexion incidente qui, à cette occasion, échappe au poète: tantus amor terrae?

L'explication donnée par Servius n'est pas recevable: il ne s'agit pas de l'amour que le vigneron éprouve pour la terre. Il n'est guère probable non plus que terrae représente un génitif subjectif. Ce n'est pas la terre qui aime les rejetons qu'on lui confie; c'est elle qui est objet d'amour. Mais de la part de qui? De la part de

⁵) Cependant Pline dira, dans un texte assez obscur, XVII, 98: in summa etenim cacumina hoc modo petuntur audaci ingenio arborem aliam longe a tellure faciendi. En tout cas, il ne saurait être question de «greffes», comme Pline l'a compris à tort, XVII, 105: Vergilius e cacumine inseri vetat.

ces branches plus voisines du sol qui, mises en terre de préférence aux branches supérieures, «auront pour elle une telle affection qu'elles reprendront plus facilement»? Etenim quae propinqua terrae sunt praecipue comprehendant, ainsi que le veut l'explication d'un scoliaste ancien, acceptée par Lejay⁶)?

Mais qui pourrait songer à ces «branches basses» dont le poète ne fait mention nulle part? En réalité, cédant à une tendance intime de son génie qui le porte à personnifier les créatures, même celles que l'on croirait inertes et insensibles, Virgile, ici comme au vers 27 (expectant et viva sua plantaria terra) et au vers 82 (miraurque novas frondes) a prêté vie et sentiment à la plante. Or il n'a pu personnifier que l'être dont il parlait, c'est-à-dire les branches et tiges destinées à être mises en terre. Dans sa pensée a surgi un contraste rapide: il a comparé le bonheur de ces tiges privilégiées, situées au sommet de l'arbre, en plein air et en pleine lumière dans l'espace, celles dont il dira:

v. 362: se laetus ad auras palmes agit laxis per purum immissus habenis,

avec le sort obscur des mêmes tiges, utilisées comme boutures, assujetties aux servitudes de la vie souterraine. Comment peuvent-elles s'adapter à cette nouvelle existence? Pour se prêter à ce rôle, il faut qu'il y ait chez elles un bien grand amour de la terre! «Comme elles aiment la terre!»

Il y a dans l'exclamation de Virgile un accent de surprise et aussi de pitié, et comme une anticipation du: *Tam dira cupido* (*Aen.* VI, 721). Ce cri de tendresse est jailli de son cœur; mais il exprimait en termes trop voilés, trop discrets, un sentiment trop délicat pour pouvoir être saisi facilement par le commun des lecteurs.

II, 302: neve oleae silvestres insere truncos.

On a peut-être eu tort de récuser la leçon du Mediceus:

neve oleas siluestres insere truncos

«Ne greffe pas d'oliviers (domestiques) sur les troncs sauvages (de l'oleaster).» Virgile peut très bien avoir fait de *oleas* le complément du verbe *insere* et de siluestres truncos le régime de la préposition contenue dans le verbe. Il dira de même au vers 451:

Necnon et torrentem undam leuis innatat alnus. Cf. Horace, Art poétique, 194:
neu quid medios intercinat actus.

A propos de ce vers, Billiard fait remarquer (L'agriculture ..., p. 225) que les incendies de bois d'oliviers sont relativement rares: «Ce bois très compact, très dur, brûle assez difficilement, surtout vert.» Mais c'est précisément la présence sur un même sol d'un vignoble et d'une oliveraie qui rend le danger redoutable,

⁶⁾ Servius, éd. Thil. p. 245. Lejay, éd. classique de Virgile, p. 250, n. 4.

toute la superstructure des sarments et des pampres servant d'aliment et de propagateur à la flamme: or l'olivier qui a subi l'épreuve du feu est un arbre perdu: infelix superat foliis oleaster amaris.

II, 317-318: nec semine iacto (hiems) concretam patitur radicem affigere terrae.

A prendre les termes dans leur acception rigoureuse, l'expression est sans doute impropre, car une racine durcie, «recroquevillée» par le froid, serait définitivement gelée. C'est la terre durcie qui ne laisse pas de prise à la racine. Mais Virgile n'a pas eu besoin d'assurer l'accord grammatical, et une correction qui supposerait: concretae ... terrae, ne serait pas justifiée. Il y a simplement transfert d'adjectif, hypallage, comme dans Aen. VI, 268: Ibant obscuri sola sub nocte.

II, 390-391: hinc omnis largo pubescit vinea fetu, complentur uallesque cavae saltusque profundi et quocumque deus circum caput egit honestum.

La conjonction coordinative du vers 391 est complètement dépourvue de signification. L'ensemble est beaucoup plus satisfaisant, le «mouvement» du texte mieux marqué et le tableau s'achève, conformément à l'une des tendances préférées de l'art virgilien, par l'évocation de vastes perspectives, si l'on rétablit l'ordre 390-392-391:

hinc omnis largo pubescit vinea fetu, et, quocumque deus circum caput egit honestum, complentur uallesque cavae saltusque profundi.

II, 431: Tondentur cytisi.

Cet hémistiche offre un exemple des erreurs que peuvent commettre des savants lorsque, fidèles aux nomenclatures de la botanique moderne, ils s'obstinent à identifier avec des plantes de notre temps connues sous le même nom des espèces anciennes qui présentent cependant des caractères incompatibles avec celles-ci.

Pour Varron, R. R. I, 43, le cytise est un végétal qui se sème «comme le chou» ou qui se reproduit par bouture. Pline, qui en donne une description détaillée (H. N. XIII, 130) le considère comme un arbrisseau (frutex) blanc d'aspect et comparable au trèfle à feuilles étroites: angusticris trifoli. On le sème «comme le poireau» ou bien on le bouture à l'automne; la récolte se fait au printemps de la troisième année quand la plante est en fleur. Les abeilles se complaisent dans son voisinage; c'est un aliment merveilleux pour le bétail, excellent surtout pour intensifier la production laitière; sec, il sert à la nourriture des porcs. Originaire des Cyclades, cette légumineuse dont les auteurs grecs font le plus vif éloge résiste très bien aux intempéries; sa culture est facile et n'entraîne pas de frais. Pline s'étonne qu'elle soit aussi peu répandue en Italie.

Il n'y a aucun doute que cette plante corresponde au cytisus mentionné avec tant de faveur par Virgile dans les Eglogues et les Géorgiques, cette nourriture fleurie dont les chèvres et les vaches sont gourmandes (Ecl. II, 64; IX, 31; G. III, 394) et dont les abeilles ne se lassent jamais (Ecl. X, 30).

Mais au vers G. II, 431 il s'agit d'une plante non cultivée. Virgile n'énumère dans ce passage que des espèces sauvages, indigènes, qui se développent et fructi-fient sans aucune intervention de l'homme: opisque haud indiga nostrae. Tels sont les arbres des bocages dont les baies rouges assurent la nourriture des oiseaux: sorbiers ou cerisiers; tels sont les cytises et les résineux.

Tondentur cytisi: «on dépouille les cytises», apparemment pour alimenter le bétail de ses pousses tendres et de son feuillage. Or tous les auteurs que l'on aurait lieu de croire compétents persistent à identifier ici le cytise de Virgile avec notre cytise, le laburnum des anciens, arbre de la région des Alpes, peu répandu autrefois (nec vulgo nota), dont Pline nous apprend que les abeilles ne touchent jamais à ses fleurs (XVI, 76). Le bois très dur de l'arbre s'employait, jadis comme aujour-d'hui, en ébénisterie. Si Virgile avait voulu mentionner en vue de cet usage «l'aubour» ou «faux-ébénier», il en aurait parlé plus loin, au vers 448, à côté du tilleul et du buis. Il n'était pas assez stupide ni assez ignorant des choses de la campagne pour recommander l'effeuillement du cytise à fleurs jaunes, arbre toxique non seulement pour les abeilles, mais pour tout bétail.

A quelles sortes convient-il d'assimiler les deux espèces englobées sous le même nom par le poète: la plante fourragère et l'arbre du maquis? A notre avis, il serait étonnant que Virgile n'ait pas une seule fois nommé le chèvrefeuille (periclymenon) aux fleurs sucrées et parfumées, arbuste très abondant dans les forêts du Midi. Ne seraient-ce pas des «chèvrefeuilles» les cytisi du v. 431? Quant à la légumineuse que l'on identifie avec une «luzerne» en arbrisseau: medicago arborea, pourquoi ne serait-ce pas aussi bien la «trigonelle» ou «fenugrec», papilionacée ou plutôt lotée à fleur odorante qui se cultive sur les bords de la Méditerranée à la fois comme fourragère et comme médicinale? Ses feuilles minces évoquent bien celles d'un trifolium angustius, ainsi que Pline en faisait la remarque.

II, 467-474: At secura quies et nescia fallere vita, dives opum uariarum, at latis otia fundis (speluncae vinique lacus et frigida Tempe mugitusque boum mollesque sub arbore somni) non absunt. Illic saltus ac lustra ferarum et patiens operum exiguoque assueta iuventus, sacra deum sanctique patres.

Il est sans doute téméraire de prétendre revenir sur l'explication d'un texte aussi célèbre. Cependant si on le lit sans idée préconçue, ne sera-t-il pas permis d'observer qu'il n'y a pas un accord parfait entre la pensée et l'expression, que cette dernière ne laisse pas d'être embarassée et ne «glisse» pas avec cette aisance suprême qu'eût réclamé l'idée ? Il y a comme une discordance entre les conjonc-

tions ou particules de coordination positive qui viennent heurter sur un non abrupt au v. 471, alors que la syntaxe habituelle du latin aurait dû appeler l'emploi d'une succession de: nec ... nec ... Quant aux propositions elliptiques qui s'échelonnent après illic, l'omission absolue de verbe est particulièrement dure.

Il semble que ces inconvénients disparaîtraient si on lisait ainsi:

At secura quies et nescia fallere vita, dives opum uariarum, at latis otia fundis: speluncae uiuique lacus et frigida Tempe mugitusque boum mollesque sub arbore somni. Non absunt illic saltus ac lustra ferarum, et patiens operum exiguoque assueta iuventus, sacra deum sanctique patres.

Le verbe-support des vers 467 et suiv. se déduit sans effort par un simple procédé «adversatif» (suggéré par at ... at) de la constatation d'absence afférente aux splendeurs décrites dans les vers précédents: Si non ingentem ... Puis la pensée se précise et s'élargit par l'énumération: speluncae ... lacus ... somni, c'est-à-dire par la détermination des éléments physiques qui serviront de cadre, de décor ou d'accompagnement à cette quies, à ces otia, qui ne désignaient encore que des états d'âme, des conditions morales et qui maintenant s'insèrent en plein dans la réalité de l'existence rustique.

Mais pour éviter que la pensée ne s'en tienne exclusivement à cette impression de quiétude, de charmes amolissants, surgit aussitôt le correctif: Non absunt illic ... Le verbe énergiquement fixé en tête de phrase suggère une mise au point: «Mais n'allez pas croire qu'à côté de ces lacs et de ces grottes on ne trouve aussi des terrains propices aux exercices violents qui fortifient le corps; ce n'est pas un lieu de repos où se détendent les énergies: la jeunesse s'y forme au physique et au moral par l'apprentissage de la chasse, du travail et de la pauvreté, par l'influence salutaire des exemples qu'elle y reçoit: sacra deum sanctique patres, et c'est ainsi qu'elle s'élève à l'acquisition des plus saines et des plus mâles vertus: frugalité, endurance, piété et discipline.»

Ainsi les deux tableaux se complètent: à l'image bucolique succède la vision réaliste. Mais c'est le vers 471:

Non absunt illic saltus ...

(à coupe penthémimère) qui sert de pivot entre les deux développements.